



PLAN D'ASSEMBLAGE DES PLANCHES



DEPARTEMENT DE L'ALLIER

COMMUNE DE
BESSAY-SUR-ALLIER

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE
Partie Nord

REVISION	MODIFICATIONS
1	Elaboration du document
2	Adoption du document
3	Modification partielle
4	Modification partielle

PLAN DE ZONAGE - LEGENDE

- Zone Ua : zone urbaine en centre bourg
- Secteur Ua : zone urbaine en centre bourg devant faire l'objet d'une étude urbaine
- Zone Ub : zone urbaine de densité moyenne autour du centre bourg
- Zone Uc : zone urbaine à vocation de pratiques sportives et de loisirs et destinée à recevoir des équipements communaux
- Zone Ud : zone urbaine de densité plus faible déconnectée du bourg
- Zone Ue : zone urbaine d'activités industrielles et artisanales
- Zone IAU : zone à urbaniser avec un projet cohérent à destination d'habitat
- Zone AUe : zone à urbaniser avec un projet cohérent à destination d'activités industrielles et artisanales
- Zone 2AU : zone à urbaniser avec un projet cohérent à destination d'habitat soumis à modification ou révision du PLU
- Zone Na : zone naturelle, préservation des espaces naturels, plaine de l'Allier
- Zone Nb : zone naturelle protégée, préservation des espaces naturels
- Zone Nd : zone naturelle d'habitats groupés, hameaux
- Zone Ne : zone naturelle destinée à l'exploitation de carrière
- Zone Npe : zone naturelle destinée au développement des énergies renouvelables et particulièrement de l'énergie photovoltaïque
- Zone A : zone agricole
- 1, 2, 3 : l'indice fait référence au caractère inondable de la zone, conformément au PPRI. La graduation 1, 2 et 3 correspond à faible, moyen et fort
- Emplacements réservés
- Zone de non aedification de 75 mètres de part et d'autre de l'axe
- Éléments paysagers identitaires
- Espaces boisés classés
- Haies à préserver
- Bât remarquable

DEPARTEMENT DE L'ALLIER

COMMUNE DE
BESSAY-SUR-ALLIER

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE 150008
Partie Sud

REVISION	MODIFICATIONS - REVISIONS PARTIELLES
1	Elaboration du document
2	Adoption du document
3	Modification partielle
4	Modification partielle

PLAN DE ZONAGE - LEGENDE

- Zone Ua : zone urbaine en centre bourg
- Secteur Ua : zone urbaine en centre bourg devant faire l'objet d'une étude urbaine
- Zone Ub : zone urbaine de densité moyenne autour du centre bourg
- Zone Uc : zone urbaine à vocation de pratiques sportives et de loisirs et destinée à recevoir des équipements communaux
- Zone Ud : zone urbaine de densité plus faible déconnectée du bourg
- Zone Ue : zone urbaine d'activités industrielles et artisanales
- Zone IAU : zone à urbaniser avec un projet cohérent à destination d'habitat
- Zone AUe : zone à urbaniser avec un projet cohérent à destination d'activités industrielles et artisanales
- Zone 2AU : zone à urbaniser avec un projet cohérent à destination d'habitat soumis à modification ou révision du PLU
- Zone Na : zone naturelle, préservation des espaces naturels, plaine de l'Allier
- Zone Nb : zone naturelle protégée, préservation des espaces naturels
- Zone Nd : zone naturelle d'habitats groupés, hameaux
- Zone Ne : zone naturelle destinée à l'exploitation de carrière
- Zone Npe : zone naturelle destinée au développement des énergies renouvelables et particulièrement de l'énergie photovoltaïque
- Zone A : zone agricole
- 1, 2, 3 : l'indice fait référence au caractère inondable de la zone, conformément au PPRI. La graduation 1, 2 et 3 correspond aux aléas fort, moyen et faible
- Emplacements réservés
- Zone de non aedification de 75 mètres de part et d'autre de l'axe
- Éléments paysagers identitaires
- Espaces boisés classés

PLAN D'ASSEMBLAGE DES PLANCHES

